

La Finlande teste le revenu de base

Denis Clerc

Alternatives Economiques n° 353 - janvier 2016

Dès 2017, le revenu de base sera testé en Finlande. Une idée pas si séduisante que ça.

La Finlande va-t-elle devenir le creuset d'une révolution sociale, celle du "revenu inconditionnel de base" ? La nouvelle majorité sortie des urnes en avril dernier (centre droit avec participation des nationalistes des Vrais Finlandais) a décidé en tout cas d'expérimenter en 2017 et 2018 un système de ce type (appelé aussi "revenu d'existence" ou "allocation universelle") sous l'égide du directeur de l'équivalent de notre Sécurité sociale. Il s'agit de verser à chaque citoyen, quelle que soit sa situation personnelle, un revenu mensuel garanti venant se substituer à certaines prestations sociales. Le solde du financement de cette mesure étant obtenu par l'impôt.

L'actuel groupe de travail chargé de l'expérimentation envisage quatre options entre lesquelles il faudra choisir : 800 euros mensuels (comme notre minimum vieillesse) ; 550 euros (comme notre RSA complété par l'allocation logement) ; un revenu de base moindre (par exemple 200 euros mensuels), mais accompagné de prestations particulières sous condition de ressources ; la quatrième option consistant à mixer chacune de ces hypothèses avec un "impôt négatif" (le revenu de base se combinant avec un impôt à taux fixe sur les revenus, les uns acquittant la différence, les autres la percevant). Dans tous les cas, chaque personne percevra le même revenu de base quelle que soit la composition de son ménage, à la différence du RSA, dont le montant est calculé en fonction des revenus et du nombre de membres du ménage, et non de la seule personne qui le demande.

Dilemme

Révolution ? Certes, car 800 euros par mois (10 000 euros par an), c'est ce que perçoit le Finlandais moyen (tout comme le Français moyen) en additionnant toutes les prestations sociales, en nature (hospitalisation) ou en espèces (assurance maladie, retraites, assurance chômage, prestations familiales, etc.). Verser ce montant moyen implique de renoncer à la totalité de la protection sociale finlandaise (et donc de recourir à des systèmes d'assurances privées pour ceux qui en auront les moyens). C'est aussi dire adieu à l'espoir de retraites liées aux cotisations déjà versées. Même avec 550 euros mensuels, le revenu de base absorberait les deux tiers de toutes les sommes aujourd'hui consacrées par les Finlandais à leur protection sociale. Celle-ci serait donc réduite comme peau de chagrin.

C'est là le dilemme du revenu de base [\[1\]](#) : élevé, il n'est pas finançable ; faible, il risque d'appauvrir la partie de la population la moins bien lotie, privée de prestations les plus redistributives (comme

l'allocation logement ou le RSA). En France, dans le projet Liber, avancé notamment par Marc de Basquiat, le bouleversement fiscal et social qu'il implique rend pour le moins incertaine la répartition des revenus qui en résulterait [\[2\]](#).

C'est le paradoxe de cette idée : elle est séduisante, car qui ne se réjouirait de percevoir chaque mois une somme permettant sinon de vivre, du moins de choisir ? Mais beaucoup, persuadés que ce revenu s'ajoutera à ceux qu'ils perçoivent, ne voient pas qu'il viendra en partie ou en totalité s'y substituer. Certains y gagneront, d'autres y perdront, mais tant que les règles du jeu ne sont pas définies précisément, il est impossible de savoir qui, ni combien. Une seule chose est certaine : avec le revenu de base, la protection sociale, qui repose sur le principe "à chacun selon ses besoins", cédera la place à un système où chacun devra se débrouiller avec la même somme. Et c'est sans doute pourquoi l'expérimentation est lancée par un gouvernement libéral...

Denis Clerc